



## NOTE D'INFORMATION

### **UN CONSEILLER NUMERIQUE A VOTRE DISPOSITION DANS VOTRE COMMUNE**

La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec les Communes de son territoire, met à votre disposition un conseiller numérique afin de vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques et dans vos démarches administratives en ligne.

Les permanences sur notre commune ont lieu **à la Mairie les mercredis après-midi, tous les 15 jours, de 14h à 17h, sauf en période de vacances scolaires, mais UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

**Stéphanie DALBIN est la Conseillère Numérique de notre commune :**  
[s.dalbin@agglo-saintes.fr](mailto:s.dalbin@agglo-saintes.fr) - 06.37.13.17.21.

**Il s'agit d'un service GRATUIT.**

**Les prochaines permanences sur PREGUILLAC :**

- **SEPTEMBRE** : les 7 et 21 de 14h à 17h sur rendez-vous,
- **OCTOBRE** : les 5 et 19 de 14h à 17h sur rendez-vous,
- **NOVEMBRE** : les 2, 16 et 30 de 14h à 17h sur rendez-vous,
- **DECEMBRE** : le 14 de 14h à 17h sur rendez-vous.

### **MAISON France SERVICES à THENAC**

Une Maison France Services est dans les locaux de la mairie de THENAC.

C'est un service public de proximité qui permet aux habitants de THÉNAC et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France services accompagnent les citoyens dans leurs démarches du quotidien :

- immatriculation de véhicules,
- APL,
- carte grise,
- RSA,
- impôts,
- permis de conduire,
- démarches pôle emploi,
- accès à vos services en ligne...

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	fermé	13h - 17h
mardi	9h - 12h	13h - 17h
Mercredi	9h - 12h	fermé
Jeudi	9h - 12h	fermé
Vendredi	9h - 12h	13h - 17h

OU Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public au 05.46.92.63.58.



### **2002-2022**

### **LA MEDIATHEQUE DE PREGUILLAC FETE SES 20 ANS !**

La soirée anniversaire aura lieu le vendredi 7 octobre de 18h00 à 21h00.

Et tout au long du mois d'octobre vous pourrez écouter, participer et découvrir des contes, des ateliers de marque-pages, des expositions et bons nombres de nouveautés.  
(voir le flyer joint).

## **DEPOTS DE DECHETS**

Sur l'ensemble du territoire de notre commune, nous constatons une recrudescence de déchets jetés ou abandonnés aux abords des parcelles de terre, dans les chemins de bois, dans les fossés...

***Il est interdit de jeter, de déverser, de déposer, d'abandonner, des ordures, des déchets ou des matériaux sur la voie publique ou privée.***

Nous rappelons aux individus qui commettent ces incivilités qu'ils sont passibles d'une amende de 5<sup>ème</sup> catégorie (article R 634-2 du Code Pénal du 14/12/2020).

Nous trouvons aussi régulièrement des sacs d'ordures ménagères laissés dans les poubelles des sites du Clône Flanquet et de la Fontaine. Ces dépôts rentrent également dans le cadre d'une amende.

Nous savons que la majeure partie de nos concitoyens ont le respect de la nature et de l'environnement. Des actions de ramassage sont menées régulièrement par quelques administrés, de leur propre chef, au cours de leurs promenades d'agrément ou sportives et nous les en remercions vivement.

## **TENNIS DE TABLE**

"Vous souhaitez reprendre ou découvrir l'activité Tennis de Table en loisirs le mercredi de 18h00 à 20h00 dans la salle polyvalente, merci de contacter [pascaljallu@yahoo.fr](mailto:pascaljallu@yahoo.fr)

La première séance aura lieu le mercredi 05 octobre. L'activité libre est ouverte à partir de 16 ans. Merci de prendre contact avant la première séance pour plus d'informations."